

Région
Hauts de
France

la
cgt

Congrès CGT Région Hauts de France

29 juin 2023

Rapport d'activité

Novembre 2019 / Juin 2023

La CGT Région Hauts de France tient son 3^e congrès depuis la fusion des régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie en décembre 2015, et la création de notre syndicat en 2016. Le mandat 2016/2019 avait été marqué par les conséquences de cette fusion pour les agents régionaux, dans le contexte des politiques d'austérité.

Ce rapport d'activité de la période 2019/2023 n'est pas un bilan exhaustif, ni une liste de nos revendications, mais un rappel des points marquant d'une activité syndicale intense pendant 3 ans et demi marquée par :

- Les politiques libérales et la poursuite de la casse des services publics (loi de transformation de la transformation publique, loi 3D) ;
- La crise du Covid et son impact sur les salariés et les organisations du travail en 2020/2021 ;
- Des élections professionnelles qui ont vu la CGT progresser et confirmer sa position de première organisation au Conseil Régional ;
- Une mobilisation historique contre le recul de l'âge de la retraite, dans laquelle la CGT a une place déterminante.

Dans ce contexte, les attaques faites aux droits des agents territoriaux ainsi qu'aux moyens attribués au service public sont massives. Notre syndicat reste déterminé pour y faire face et continuer à construire avec les agents une démarche proche, efficace et solidaire. Nous sommes mobilisés pour défendre nos droits et un service public de qualité dans les services, ports et lycées de la Région.

ACTION REVENDICATIVE

➤ Mobilisations des agents

Dans la mobilisation de décembre 2019/janvier 2020 contre la retraite à points, comme dans celle engagée depuis janvier 2023 contre le recul de l'âge de départ à 64 ans, la CGT a joué un rôle de fer de lance dans les mobilisations.

Dans cette période, elle a également organisé des actions nationales pour les services publics, et des mobilisations interprofessionnelles pour les salaires, le point d'indice et le pouvoir d'achat

La CGT Région a relayé l'ensemble des préavis et des appels à la grève auprès des agents, communiqué sur les manifestations sur tout le territoire régional. En lien avec la campagne des 10% (recrutement, point d'indice, formation...) menée au plan fédéral, nous avons mis en place des actions sur les revendications spécifiques à notre collectivité :



- Bureau d'embauche devant le siège de région en janvier 2022 pour réclamer des déprécarisations massives, des ouvertures de postes et des recrutements à hauteurs des effectifs titulaires ;



- Préavis de grève et mobilisations contre la GAMH (grille d'attribution des moyens humains dans les lycées) en septembre 2022 : débrayages devant plusieurs établissements, et au siège de région à l'occasion de la séance plénière ;



- Mobilisations avec les agents des lycées en juin 2023 (régime indemnitaire, promotion, effectifs...).

Ces mouvements font également suite aux multiples actions sur l'harmonisation du régime indemnitaire entre agents des anciennes régions menées en 2019.

La réflexion sur nos modalités d'action doit se poursuivre afin d'élever le rapport de force en faveur des travailleurs.

La CGT fait le choix d'un travail unitaire avec d'autres syndicats quand cela permet d'élever le rapport de force : nous avons ainsi agi en intersyndicale CGT CFDT UNSA SUD pour le régime indemnitaire, lors des comités techniques où l'intersyndicale est majoritaire, sur les réorganisations de service, ou contre les suppressions de postes. Des actions de boycott d'instance ont eu lieu à plusieurs reprises face au mépris de l'employeur.

Une communication dans la presse de ces actions a permis d'accroître la visibilité de nos revendications.

➤ Activité interprofessionnelle et fédérale :

Des délégations de notre syndicat ont apporté un soutien aux luttes de nos camarades dans différents secteurs : cheminots, hôpital, services publics, Vert Baudet... et aux mouvements pour dénoncer les atteintes aux libertés et la répression syndicale.

Par ailleurs, les structures interprofessionnelles de la CGT (UL de Lille, UD59...) viennent régulièrement appuyer l'organisation des mobilisations à notre initiative (rassemblements devant le siège...etc).



Notre syndicat a mandaté des camarades pour siéger dans des structures interprofessionnelles (UL de Lille, UD 59...), fédérale (UFICT, CSD 59...). Il participe à l'organisation du congrès fédéral des services publics à Lille en novembre 2023.



VIE SYNDICALE

Au-delà du travail syndical quotidien, le travail de direction syndicale s'est traduit par 20 réunions de la commission exécutive, et des réunions de bureau syndical tous les 15 jours hors congés scolaires. L'effort de renouvellement et de féminisation des directions syndicales doit être poursuivi.

➤ La syndicalisation

L'enjeu de la syndicalisation était une de nos résolutions de congrès en 2019 : Notre syndicat s'est renforcé dans tous les champs professionnels et compte 940 syndiqués de tous champs professionnels et de tous statuts (soit une progression de 140 en 3 ans), un agent sur dix à la Région contractuels compris. Si nous pouvons nous en féliciter, cet effort doit être maintenu, au vu de la pyramide des âges et départs en retraites dans la collectivité dans les prochaines années.

➤ Les collectifs et groupes de travail

L'activité syndicale s'appuie sur des collectifs militants sur les champs professionnels des ports, et des lycées, en lien avec la CE et le bureau syndical. Un fonctionnement de ce type pour les services pourrait être une priorité syndicale afin de couvrir de façon plus régulière le périmètre des sièges et des antennes régionales, en s'appuyant sur une équipe militante au-delà du bureau et des élus en instances.

La mise en place de référents sur la thématique égalité Femmes/Hommes a permis de renforcer le travail revendicatif et a donné lieu à des initiatives comme la projection débat autour du film « debout les femmes ». Un fonctionnement collectif en groupe de travail sur ce thème correspondrait aux priorités fixées en congrès. D'autres volets (ICTAM, restauration...) peuvent faire l'objet de groupes de travail spécifiques.



(Collectif Port)

➤ Retraités et continuité syndicale

Un travail sur l'enjeu de la continuité syndicale a été engagé sur décision de notre congrès en 2019. Un collectif retraité a permis de proposer aux camarades partant en retraite un maintien de la cotisation au tarif retraités, et d'offrir un an d'abonnement au journal CGT « la vie nouvelle ». Parmi les actions à prévoir, la mise en relation des retraités avec les UL, et une plaquette à réaliser en direction des retraités.

Les élections CNRACL ont eu lieu en 2021 : la CGT a mobilisé sur ce sujet malgré une faible participation et est le premier syndicat pour le vote des agents fonctionnaires de la région pour leur caisse de retraite en 2021. L'envoi de livrets à tous les adhérents sur les enjeux de ce vote a ainsi été décidé par le syndicat.

➤ Communication en direction des syndiqués :

Elle vise à permettre aux syndiqués CGT de jouer pleinement un rôle de relai syndical et d'information auprès de leurs collègues : La décision d'améliorer la communication spécifique aux adhérents décision d'envoi de 4 journaux par courrier par an (information cégétiste), et la mise en place d'une lettre d'information envoyée chaque lundi sur les boîtes mails à partir de 2020 (120 newsletters envoyées depuis mai 2020, avec une information sur les revendications et mobilisations de la CGT, sur les dossiers dans les instances et positions de vote, sur l'actualité sociale et syndicale).

Les moyens de communications se diversifient avec une page Facebook du syndicat créée lors du dernier congrès.

Le relai des contacts des responsables syndicaux et délégués de secteur est désormais rappelé avec chacun de nos courriers aux adhérents.

➤ Assemblées syndicales

Le contexte sanitaire n'a permis de tenir qu'une seule assemblée générale à Méricourt en mai 2022. Celle-ci a néanmoins lancé la préparation des élections professionnelles et a été précédée par des assemblées de secteurs dans 10 bassins pour les lycées, ainsi qu'au siège de région, en plus de l'assemblée générale.



➤ La formation

L'accès à la formation syndicale est un droit pour tous les syndiqués. Il est rappelé avec un accompagnement des élus en Commission Exécutive et dans les instances pour passer la formation dite de « niveau 1 » dispensée par les unions locales. Plusieurs camarades ont suivi une formation de formateurs CGT qui permettra la mise en place de la formation d'accueil en interne.

LE SYNDICAT DE TOUS LES AGENTS, SUR LE TERRAIN ET DANS LES INSTANCES

➤ Le travail auprès des agents

Le travail de terrain est au cœur de l'activité syndicale dans les lycées avec 2 heures d'informations syndicales par lycée en moyenne par an, soit plus de 500 HIM annuelles. Les délégués sont ainsi répartis en une dizaine de secteurs sur toute la région.

Des permanences mensuelles dans les ports de Boulogne et Calais ont été mises en place et permettent de relayer, auprès de la direction et dans les instances, les demandes des agents.

Interrompues avec le confinement, les tournées des bureaux dans les sièges ont été relancées en plus des permanences au local syndical lillois et amiénois. La présence sur Amiens mérite à ce niveau d'être renforcée. La pratique du télétravail rend plus difficile l'organisation d'heures d'information syndicale sur site. Des réunions en visioconférence pour les agents des services ont été organisées, mais réunissent peu de personnes au regard du nombre d'agents.

La communication en direction des agents repose sur des supports variés : tracts, newsletter par mail, page facebook, questionnaires ou encore pétition (régime indemnitaire des lycées).

Les permanences syndicales permettent d'effectuer des accompagnements individuels auprès des agents en difficultés. Si nous nous heurtons à une administration parfois intransigente, pour de nombreuses situations individuelles, des avancées positives ont été obtenues grâce à l'intervention de la CGT. Des suivis collectifs sont menés par le syndicat sur des réorganisations problématiques, en lien avec les instances (CST, comité organisationnel).

➤ Le travail dans les instances

La CGT est un syndicat actif et combatif dans les instances (Comité Technique puis Comité Social Territorial depuis 2023, Comité d'Hygiène sécurité et conditions de travail puis Formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail, Commissions administratives paritaires, commissions de réformes puis comités médicaux, conseils portuaires...). Elle est intervenue sur différents dossiers dont les réorganisations des services, Lignes Directrices de Gestion, plan de maîtrise énergétique, plan égalité, bilans sociaux, plans de formation, télétravail, action sociale, droit à la déconnexion... Elle est à l'issue des élections le seul syndicat représenté dans toutes les instances.

L'harmonisation des régimes indemnitaires Nord Pas de Calais et Picardie obtenue après 5 ans de fusion. Les inégalités qui perdurent entre filières continuent à être une priorité syndicale. D'autres thèmes pourront être portés : droit des contractuels, sujétions et pénibilité...

La CGT s'est particulièrement appuyée sur ses représentants dans les instances pour appuyer les revendications lors de la crise sanitaire :

- Demandes de CHSCT exceptionnel,
- Autotests, masques, gel hydroalcoolique,
- Prolongation des ASA et Télétravail pour personnes à risques et pour garde d'enfant,
- Asa pour vaccination des agents et leurs enfants,
- Isolement des agents lors du 1er confinement,



- Renfort de personnel contractuel pour accroissement d'activité,
 - Suspension des portes ouvertes et réceptions exceptionnelles.
- Sur les conditions de travail, lancement de travaux sur :
- Le maintien dans l'emploi,
 - Le travail isolé,
 - Une enquête sur les conditions de travail,
 - L'égalité professionnelle Femme/Homme (plan égalité).

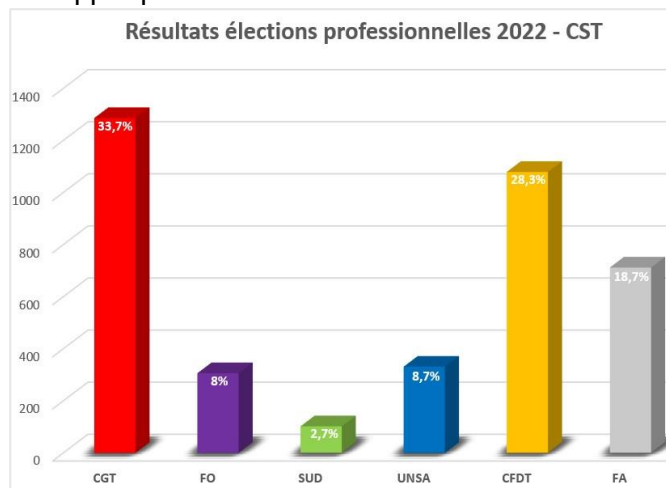
Plusieurs avancées ont été obtenues dans le cadre des nouvelles instances : maintien d'une formation spécialisée spécifique pour les lycées, doublement des suppléant pour la formation spécialisée centrale, maintien des droits syndicaux (ASA) pour les élus en instances.

➤ Les élections professionnelles

Les élections professionnelles ont fait l'objet d'un plan de travail de la direction syndicale anticipé plus d'un an en amont, et en s'appuyant sur la mobilisation des adhérents et sympathisants. Nous avons ainsi cherché à mener une campagne « au plus près du poste de travail ». Le travail revendicatif a été abordé avec les adhérents lors de mini AG sur tous les secteurs ; Différents sujets ont fait l'objet d'un travail en atelier : égalité femmes/hommes, droits des contractuels, conditions de travail, pouvoir d'achat, maintenance/équipes mobiles... La bonne mobilisation des équipes syndicales, des adhérents, et l'organisation des relances ont permis de « transformer l'essai ».

Le résultat des élections de décembre 2022 confirme le renforcement du vote CGT (33% des voix au CST, soit 5% de plus qu'en 2018) en voix et en résultats dans tous les champs professionnels, face à 5 autres listes.

La CGT confirme sa première place à la région, dans un contexte de renouvellement des instances, et malgré le vote électronique imposé par la collectivité. Ce résultat devra être un point d'appui pour notre action et nos revendications au cours des années à venir.



Lexique :

ASA : Autorisation Spéciale d'Absence

CE: Commission Exécutive

CGT : Confédération Générale du Travail

CHSCT : Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

CNRACL : Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales

CSD : Coordination Syndicale Départementale (des services publics)

CST : Comité Social Territorial

CT : Comité Technique

FSC ou FSSCT : Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail

GAMH : Grille d'Attribution des Moyens Humains dans les lycées

UD : Union Départementale CGT

UFICT : Union Fédérale des Ingénieurs Cadres et Techniciens

UL : Union Locale CGT



Région
Hauts de
France

la
cgt

